

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2023

---

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° I-CF886

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 6, supprimer les mots :

« , d'éoliennes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer les éoliennes des activités éligibles au crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte.